

« Notre organisation syndicale a pris ses responsabilités »

Liminaire FO • 06 décembre 2023

Après plus de 3 semaines de conflit, au cours de cette dernière semaine de novembre, 3 syndicats (représentant à eux 3 plus des 3 quarts de la représentativité sur l'établissement du Réseau France 3) ont pris l'initiative de signer la dernière version du protocole de sortie de grève négociée avec la direction.

Certains considèrent que rien n'a été gagné, ou que les avancées sont trop faibles par rapport aux attentes exprimées. Il y a donc sûrement eu des incompréhensions ou des malentendus. **Nous allons tâcher d'y répondre.**

La première revendication portait sur la surcharge dans la mise en œuvre des nouvelles éditions et la nécessité de prévoir des moyens en adéquation avec les besoins

Que constatons-nous ? Que, dès le début du conflit, la direction a reconnu cette surcharge et le manque de moyens.

Au début, des solutions transitoires ont été proposées pour soulager la charge de travail via FTR avec la fabrication de bobines... Cela ne donnait pas entière satisfaction. Une dernière solution transitoire a donc été proposée : que certaines antennes en capacité de le faire puissent proposer, à tour de rôle, de prendre en charge cette partie nationale et internationale.

Sur les moyens, au début du conflit, il nous était dit qu'il serait impossible de nous répondre dès novembre, le budget n'était voté par les actionnaires que mi-décembre. Il était juste ajouté que la construction budgétaire du réseau tenait compte du maintien des 60 ETP supplémentaires, sans garantie qu'ils soient prorogés.

Au final, la décision est prise par la direction sans attendre le conseil d'administration de mi-décembre. Elle a pris l'initiative de s'engager sur le maintien des 60 ETP dès ce protocole de fin novembre !

Cela signifie notamment l'embauche sans attendre de 4èmes scriptes là où il n'y en a que 3 et de chefs d'édition là où il y avait carence.

Notre organisation syndicale après avoir fait un calcul très simple continue de revendiquer 100 ETP de plus pour pouvoir absorber l'activité en toute sécurité pour les salariés.

Autre revendication très forte : la prise en compte de la tension sur le métier de scripte ! Ce qui avait conduit FO à revendiquer :

- l'alignement des frais d'hébergement des CDDU sur les frais de mission des CDI.
- l'augmentation des barèmes de salaires des CDDU sur les minima de la production audiovisuelle
- le repositionnement des scriptes en C.D.I.

Dans les 3 cas, la direction ne pouvait pas décider aussi **rapidement** et nous arrivions dans une situation d'impasse.

Donner une réponse positive sur un nouveau positionnement du poste ?

Cela nécessite concrètement un passage par un espace métier puis une négociation d'avenant à l'échelle de l'entreprise. La seule chose qui était possible dans le cadre de ce préavis était un engagement sur l'intention de lancer un processus, qui n'était pas possible avant le premier trimestre 2024.

Cet engagement, nous l'avons obtenu.

L'objectif est bien d'obtenir, et pas de se limiter à de la simple littérature !

Faire croire qu'il suffirait de prolonger le mouvement pour l'obtenir tout de suite est juste mentir ! Et ce n'est pas notre souhait !

Dans le même esprit, une autre tension existe sur une forte attente dans les collectifs : le passage aux 4 jours par semaine.

Alors que, dans les premiers temps, elle se contentait juste « d'étudier le sujet », suite aux négociations, la direction se dit prête à encourager cette organisation de travail.

C'est une avancée qui sera suivie par vos représentants du personnel de chaque antenne et par les OS signataires du protocole de sortie de grève.

Nous avons toujours cru à la proximité.

Chaque direction régionale rendra compte à la direction du réseau et à la commission de suivi proposé dans le protocole.

Soyons concrets : sur ces 3 points essentiels de nos attentes, les propositions vont dans le sens attendu.

Nous sommes d'accord avec les salariés, le travail sur la mise en œuvre d'ICI n'a pas été réalisé et ce n'est pas faute de l'avoir dit, répété et écrit. La direction a jusqu'au printemps pour appliquer ce qu'elle a écrit dans le protocole de sortie de grève.

Nous avons également pris soin d'écrire la semaine dernière, par souci d'efficacité, à l'ensemble des directeurs régionaux, rédacteurs en chef et chef de centre, afin de leur rappeler l'esprit de cet accord signé. Tous les directeurs régionaux nous ont répondu que cet accord a notamment pour but de conforter et renforcer les moyens nécessaires au fonctionnement des rédactions régionales pour permettre de prendre en compte la répartition de la charge de travail supplémentaire. Des discussions locales, service par service, métier par métier, doivent examiner les possibilités d'organisation du travail sur quatre jours, dans le respect des dispositions de l'accord collectif. « C'est un engagement fort que nous tiendrons avec exigence » ont-ils ajouté. Dont acte ...

Quant à la direction, elle doit, elle aussi, être consciente de la défiance qui existe au sein d'une partie du collectif. Elle est responsable de la situation. S'il devait s'avérer que les engagements qui ont été passés n'étaient pas respectés au final, nous arriverions à une situation de non-retour et c'est toute la qualité du dialogue social et de la confiance qui en prendrait un coup, la direction en serait seule responsable.

Les salariés et les élus du personnel ont besoin de temps long et de sérénité. Le choix de bousculer la tête du réseau dans la situation qui nous interpelle. Qui a pu prendre une décision si clairvoyante ?

Pour notre organisation syndicale, nous avons pris le parti d'y croire. Mais nous devons tous avoir en tête l'importance des enjeux, à la sortie de cette expérience, nous devrions tous pouvoir démontrer que nous avons eu raison d'y croire.

Vous avez goûté au slow avec Ici en entrée. La valse du mois de décembre a commencé.

Devons-nous nous attendre à du Hard rock avec le projet de rapprochement avec Radio France

Nous tenons à souhaiter bon vent à notre ancien directeur Philippe MARTINETTI dans ces nouvelles fonctions et accueillons avec bienveillance la nouvelle directrice en espérant un dialogue social apaisé et de haut niveau.

Pour la FO lutte continue.